

A Ivry-Sur-Seine, le 22/03/2024

Madame la Présidente,

Nous voilà réunis pour le 1er Comité Social d'Administration Départemental de la Réunion pour l'année 2024. Cette instance intervient dans un contexte des plus tendus sur le plan pénitentiaire. **Le niveau de surpopulation pénale atteint des records sur le plan national et les établissements pénitentiaires réunionnais ne sont pas épargnés** par ce phénomène. Pour exemple, environ 800 détenus pour 576 places au CP Domenjod ! **Un triste record historique !**

Ce phénomène se trouve encore amplifié par le manque d'ambition de l'Administration quant à une politique pénitentiaire ultramarine d'envergure ! L'absence de structure spécialisée (UHSI/UHSA) associée à un parc pénitentiaire inadapté impactent quotidiennement les personnels pénitentiaires de la Réunion. Nous n'avons qu'à citer la récurrence des agressions sur agents par des détenus ayant des troubles psychiatriques.

Quant aux perspectives RH concernant le CEA, notre Organisation Syndicale tient à tirer la sonnette d'alarme. En effet, les potentiels agents pouvant faire valoir leurs droits à la retraite se sont maintenus en poste, et cela, afin de bénéficier de la revalorisation de leurs indices finaux suite à la fusion des grades et de la « pseudo réforme historique ». Nous sommes au-devant d'un « **Raz de Marée de départs** » qu'il va falloir anticiper. En tout état de cause, **l'UFAP UNSa Justice pèsera de tout son poids le moment venu, afin de combler les nombreuses vacances de postes** qui vont inévitablement nuire aux conditions de travail des personnels en fonction.

L'UFAP UNSa Justice espère, qu'une fois de plus, les personnels du CD Le Port n'auront pas à subir une désillusion supplémentaire concernant tous les travaux « pharaoniques » promis à l'arrivée du dernier Chef d'Etablissement. Nous exigeons, **transparence, vérité et surtout un véritable calendrier des opérations**. Peut-être que ce temps de latence, de presque 10 ans, évitera de faire les mêmes erreurs qu'à la Maison d'Arrêt de Saint Pierre : une précipitation directionnelle qui nous a conduit à un pur « **bricolage inondable** ».

Dans le même temps, les antennes du SPIP 974 sont elles aussi impactées par cette inflation pénale. Le nombre de dossiers pris en charge continue d'augmenter au gré des politiques pénales : **jusqu' 130 PPSMJ/CPIP à l'Alip Nord, 93 PPSMJ/CPIP au CD le port, 116 PPSMJ/CPIP à l'Alip Sud...**

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, il est fondamental que l'Administration donne les moyens aux personnels de mener à bien leurs missions, notamment **en abondant l'organigramme de référence ! Si un renfort en effectif doit intervenir du fait de la mobilité CPIP à venir, pour la 1^{ère} Organisation Syndicale Pénitentiaire de la Réunion, le compte n'y est toujours pas !**

Par ailleurs, **entre manque d'ambition et absence d'implication, il n'y a qu'un pas !** La DSPOM semble l'avoir franchi, puisque près de 18 mois après le résultat des élections professionnelles, **la formation spécialisée du CSA-D, en matière d'hygiène santé et sécurité au travail, n'est toujours pas installée** et cela malgré des exigences réglementaires !

L'UFAP UNSa Justice s'interroge : **doit-on y voir un total désintérêt de la DSPOM sur les questions relatives à qualité de vie au travail ?**

S'agissant de l'ordre du jour de cette instance, nous aurons à examiner les points suivants :

- Présentation d'un bilan et des retex de la gestion cyclonique : Sur ce point, heureusement les seuls dégâts à constater sont matériels. Toutefois, **pour l'UFAP UNSa Justice** une réflexion doit être menée visant à une harmonisation des PCA dans leur forme sur l'ensemble des structures pénitentiaires de l'île. **Notre Organisation Syndicale s'étonne d'ailleurs de certains RETEX réalisés sans la présence des organisations syndicales !...Il est vrai que le personnel réunionnais ne doit pas assez connaître la structure dans laquelle il exerce depuis de nombreuses années et n'a pas vécu assez de cyclones...**

- Présentation de l'expérimentation du CSP : Sur ce point, l'UFAP UNSa Justice continue d'attirer l'attention de l'Administration quant aux impacts « de la réforme financière des services de l'Etat ». Pour rappel, la réforme en cours au sein de la DGFIP, visant notamment à intégrer les services facturiers en son sein, risque d'avoir des conséquences très particulières sur les personnels administratifs exerçant à l'Administration Pénitentiaire !

Procédure, lieu d'exercice, statut, PSS, indemnitaire... Trop de zones d'ombre subsistent !

L'UFAP UNSa Justice continue d'exiger une information claire et la mise en place d'une politique d'accompagnement des personnels ! Condition non négociable afin que ces derniers puissent faire un choix éclairé !

- Bilan de la DTOI : L'UFAP UNSa Justice maintient, en l'état actuel, son positionnement quant à la plus-value apportée qui n'est toujours pas à la hauteur des enjeux. Nous réclamons, ici encore, que les O.S soit associées à la « naissance » de ce « fœtus pénitentiaire ». Il est encore perfectible sur de nombreux points.

- Point d'étape relatif à la création de l'Alip ouest : Reçue par la DSPOM le 29/02/2024, l'UFAP UNSa Justice reste inquiète quant aux conditions d'ouverture de cette future antenne mixte. Faute d'une mise en musique par la DAP des process administratifs, des zones d'ombres subsistent toujours (date d'ouverture, règles de mobilité pour rejoindre l'antenne, ...)

La seule certitude étant un taux de couverture à l'ouverture (16/19 emplois prévus) qui sera inférieur à celui initialement prévu. Une douche froide pour un projet qui était tant attendu par les personnels !

En conclusion, des chantiers importants attendent la DSPOM pour ces mois et années à venir ! A ce titre, elle se doit de répondre à ces enjeux au travers d'une politique volontariste et répondant aux besoins du terrain !

Fort de sa position d'organisation majoritaire au sein du département, l'UFAP UNSa Justice, en tant que 1^{ère} Organisation Syndicale, continue d'exiger : un véritable plan Marshall ultramarin, tant sur le volet des emplois, que sur le plan organisationnel, ou encore immobilier !

***Pour l'UFAP UNSa Justice
Les élus au CSA D.***